

# Tableau de bord Formation

## Sanitaire et Social

### en Provence – Alpes – Côte d'Azur

En ligne

Voici le tableau de bord formation du secteur sanitaire et social de la région Provence – Alpes – Côte d'Azur. Nous vous y proposons les dernières données disponibles des formations paramédicales, de sage-femme et du travail social qui sont sous la compétence du Conseil régional Provence – Alpes – Côte d'Azur (effectifs, évolution, caractéristique des formés, nombre de diplômés...). Ce panorama est complété par une présentation des volumes de formés en région relevant des ministères de l'Agriculture et de l'Éducation nationale. Enfin, nous vous proposons un zoom sur une étude portant sur les mobilités des salariés de la branche sanitaire, sociale, médico-sociale, privée à but non lucratif, à laquelle l'ORM a participé.

#### L'essentiel

En 2011, près de 28 100 personnes préparent un diplôme professionnel du secteur sanitaire et social, dont près de 16 600 dans l'une des formations sous compétence de la Région Provence – Alpes – Côte d'Azur. Parmi eux, 12 000 formés préparent un diplôme paramédical ou de sage-femme et 4 600 suivent une formation relevant du travail social. Comme depuis plusieurs années, le nombre d'inscrits en première année de formation est croissant. L'apprentissage, qui rassemble près de 4 % des inscrits dans une formation sous compétence du Conseil régional, gagne chaque année un peu plus de terrain.

En 2011, la Région compte près de 8 000 nouveaux professionnels diplômés.

Les formations d'auxiliaires de puéricultures et d'aide médico-psychologique se développent fortement cette année, que ce soit du point de vue du nombre d'inscrits en formation ou du nombre de diplômés.

En parallèle, plus de 11 500 personnes en région préparent une formation relevant des ministères de l'Agriculture et de l'Éducation nationale dans le secteur sanitaire et social. L'apprentissage y est plus fréquent : un peu plus d'un formé sur dix y a recours. Toutefois, il apparaît que cette voie d'accès à la qualification ne concerne qu'un petit nombre de diplômés.

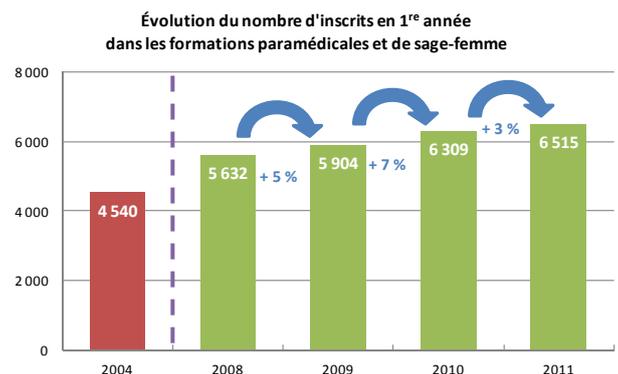
#### Les formations paramédicales et de sage-femme

##### Un fort dynamisme de la formation d'auxiliaire de puériculture

En 2011, près de 12 000 personnes préparent un diplôme paramédical ou de sage-femme en région Provence – Alpes – Côte d'Azur. Plus de la moitié de ces effectifs sont présents en 1<sup>re</sup> année de formation.

Les effectifs en première année de formation continuent à progresser : + 3 % par rapport à 2010, soit 206 formés en plus.

Cette évolution est principalement due aux diplômes d'État d'auxiliaire de puériculture qui comptent 110 inscrits supplémentaires par rapport à 2010, d'infirmier (+ 127 formés) et de psychomotricien (+ 39 personnes grâce à l'ouverture d'une deuxième école en région dispensant cette formation à Hyères).



Source : Drees – Enquêtes écoles définitives 2004 et de 2008 à 2011 – Traitement ORM.

Depuis l'adoption du schéma régional des formations sanitaires et sociales en 2008, le nombre d'inscrits en première année de formation est passé de 5 632 à 6 515, soit une augmentation de 16 %. Autrement dit, ce sont 883 personnes supplémentaires qui ont pu accéder à une formation paramédicale ou de sage-femme en région sous l'impulsion de la politique régionale.

Parmi les 12 000 formés, 385 préparent leur diplôme par la voie de l'apprentissage, soit 3 % des inscrits. En 2010, ces formations comptaient 362 apprentis et 411 en 2009. Les deux tiers des apprentis de 2011 préparent le diplôme d'État d'infirmier (272), 69 celui d'aide-soignant, 26 le diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute et 18 celui d'auxiliaire de puériculture (pour sa deuxième année d'accessibilité par la voie apprentissage).

## Les effectifs formés dans les établissements de formation du secteur sanitaire en 2011

Formations transférées par la loi du 13 août 2004 (niveau de formation)	1 <sup>re</sup> année de formation	Toutes années de formation confondues	Nbre de places autorisées par la Région en 1 <sup>re</sup> année	Évol. des effectifs en 1 <sup>re</sup> année depuis 2010	Part des femmes	Âge moyen (ans)
Aide-soignant (V)	2 367	2 386	2 046	- 3 %	88 %	30
Ambulancier (V)	327	327	314	+ 5 %	33 %	31
Auxiliaire de puériculture (V)	584	584	488	+ 23 %	99 %	27
Cadre de santé	135	135	230	- 11 %	85 %	40
Infirmier de bloc opératoire (III)	16	25	60	+ 45 %	88 %	35
Infirmier diplômé d'État (II)	2 454	6 943	2 295	+ 5 %	80 %	26
Infirmier-anesthésiste (III)	49	91	52	+ 9 %	69 %	33
Manipulateur en électroradiologie (III)	55	148	50	+ 10 %	73 %	21
Masseur-kinésithérapeute (III)	205	595	180	+ 11 %	57 %	21
Pédicure-podologue (III)	35	94	30	+ 3 %	83 %	21
Psychomotricien (III)	141	317	140	+ 38 %	93 %	22
Puéricultrice (III)	79	79	90	- 24 %	99 %	28
Sage-femme (II)	68	261	66	+ 1 %	97 %	20
<b>Total formations sanitaires</b>	<b>6 515</b>	<b>11 985</b>	<b>6 041</b>	<b>+ 4 %</b>	<b>83 %</b>	

Sources : Drees – Enquêtes écoles définitives, années 2010 et 2011, effectifs et caractéristiques inscrits dans un établissement de formation du secteur en PACA – Traitement ORM.  
Conseil régional PACA – Nombre de places agréées en 2011 – Traitement ORM.

Précaution : le nombre d'inscrits peut être supérieur au nombre de places autorisées, cela s'explique en partie par les redoublements. Par ailleurs, l'École de préparation des professionnels de l'Armée compte 28 aides-soignants et 103 infirmiers inscrits en 1<sup>re</sup> année de formation en 2011 qui ne sont pas inclus dans les données du Conseil régional.

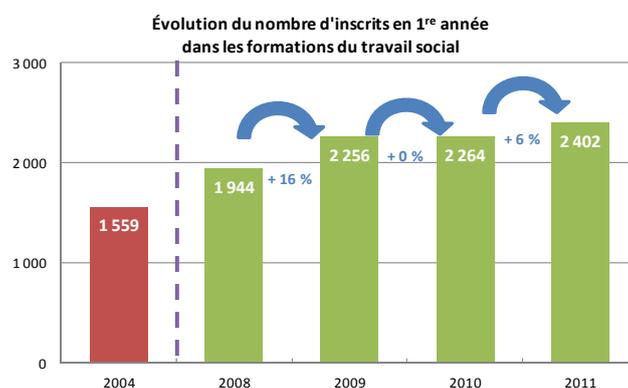
En 2011, le taux de féminisation des formés progresse encore. La part des femmes parmi les inscrits atteint 83 %, soit deux points de plus en une année. L'augmentation du nombre de personnes préparant le diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture, formation extrêmement féminisée, explique une partie de ce phénomène. Par ailleurs, d'autres formations ont accueilli une proportion plus importante de femmes comme le diplôme d'État d'ambulancier dont la part des femmes a augmenté de 7 points en un an. L'âge des formés est une donnée très stable. Les formations de niveaux III et II (hors formation de spécialisation) continuent à accueillir un public jeune (20 ans en moyenne) correspondant une population en continuité de parcours de formation initiale. Les formations de niveau V forment une population plus âgée (27-31 ans) reflétant des logiques de reprise d'étude et de réorientation souvent compatibles avec la durée et les pré-requis de ces formations. Enfin, les formations de spécialisation (infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste et cadre de santé), demandant plusieurs années d'expérience, rassemblent un public plus avancé en âge (33-40 ans) s'inscrivant dans un parcours de progression, souvent mis en œuvre dans le cadre de la formation continue des salariés.

## Les formations du travail social

### Une évolution portée par la formation d'aide médico-psychologique

En 2011, près de 4 600 personnes préparent un diplôme du travail social en région PACA. Plus de la moitié d'entre elles sont inscrites en 1<sup>re</sup> année de formation. Leur nombre a augmenté de 6 % par rapport à 2010, soit 138 formés supplémentaires. Ceci s'explique, en partie, par l'augmentation du nombre de formés aux diplômes d'État d'aide médico-psychologique, de moniteur-éducateur et d'auxiliaire de vie sociale.

Depuis 2008, année d'adoption du schéma régional des formations sanitaires et sociales, le nombre d'inscrits en première année a évolué de 24 % passant de 1 944 à 2 402 en 2011.



Source : Drees – Enquêtes écoles définitives 2004 et de 2008 à 2011 – Traitement ORM.

En 2011, 237 apprentis ont préparé un diplôme du travail social, soit 5 % de l'ensemble des formés (ils étaient 215 en 2010 et 2009). Plus de la moitié d'entre eux (129) préparent le diplôme d'État d'éducateur spécialisé, 42 le diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants, 38 celui de moniteur éducateur, 9 le diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale, 9 également le diplôme d'État d'aide médico-psychologique et 8 suivent la formation d'assistant de service social qui est mise en œuvre par apprentissage uniquement depuis deux ans en région. Par ailleurs, 176 personnes ont signé en 2011 un contrat de professionnalisation pour préparer un diplôme du travail social. Deux diplômes rassemblent la quasi-totalité de ces effectifs, il s'agit des diplômes d'État d'aide médico-psychologique (89) et de moniteur éducateur (78).

La plupart des formations du travail social sont constituées d'un public très féminisé et cela se confirme puisqu'en moyenne 86 % des formés sont des filles. Toutefois depuis plusieurs années, la part des garçons dans la formation d'éducateur spécialisé tend à augmenter. Ils représentaient 18 % des formés en 2009, 20 % en 2010 et 26 % en 2011. Cette proportion d'hommes se rapproche des niveaux connus au milieu des années 2000. Ce rééquilibrage hommes/femmes dans le public accueilli en formation peut répondre aux attentes des employeurs ayant témoigné des difficultés croissantes de recruter des hommes dans cette profession.

## Les effectifs formés dans les instituts de formation du travail social en 2011

Formations transférées par la loi du 13 août 2004 (niveau de formation)	1 <sup>re</sup> année de formation	Toutes années de formation confondues	Nbre de places financées par la Région en 1 <sup>re</sup> année	Évol. des effectifs en 1 <sup>re</sup> année depuis 2010	Part des femmes	Âge moyen (ans)
Aide médico-psychologique (V)	782	1 145	212	+ 20 %	91 %	34
Assistant de service social (III)	211	679	245	- 7 %	97 %	23
Assistant familial (V)	15	67	-	- 72 %	80 %	44
Auxiliaire de vie sociale (V)	449	449	63	+ 12 %	95 %	35
CAFDES (I)	18	47	-	- 38 %	56 %	41
CAFERUIS (II)	169	281	40	- 1 %	65 %	41
Conseiller en économie sociale et familiale (III)	80	80	-	- 7 %	99 %	22
Diplôme d'État d'ingénierie social (DEIS - I)	21	55	-	0 %	76 %	38
Éducateur de jeunes enfants (III)	78	290	80	- 17 %	96 %	24
Éducateur spécialisé (III)	262	894	238	- 1 %	74 %	24
Éducateur technique spécialisé (III)	9	30	20	0 %	44 %	37
Médiateur familial (II)	14	18	-	+ 8 %	79 %	43
Moniteur éducateur (IV)	265	468	150	+ 23 %	68 %	28
Technicien d'intervention sociale et familiale (IV)	29	51	40	- 3 %	93 %	31
<b>Total formations sociales</b>	<b>2 402</b>	<b>4 554</b>	<b>1 088</b>	<b>+ 6%</b>	<b>86 %</b>	

Sources : Drees – Enquêtes écoles définitives, années 2010 et 2011, effectifs et caractéristiques inscrits dans un établissement de formation du secteur en PACA – Traitement ORM.  
Conseil régional PACA – Nombre de places agréées en 2011 – Traitement ORM.

## La politique régionale en matière de formations sanitaires et sociales depuis 2008

Source : Conseil régional PACA, Direction des solidarités, de la politique régionale des villes et des formations sanitaires et sociales.

Pour répondre aux enjeux définis dans le cadre du schéma régional pour les formations sociales et les formations paramédicales et de sages-femmes une politique régionale d'envergure a été mise en œuvre. Elle se déploie selon deux axes :

**Axe 1 : la structuration de l'offre de formation et la construction d'un véritable parcours de formation** : Il s'agit de développer l'égalité des chances en matière d'accès à la formation, d'amplifier la gratuité des formations pour des jeunes ou adultes demandeurs d'emploi ainsi que d'augmenter la capacité de l'offre de formation pour répondre aux besoins d'emploi qualifié dans ces secteurs.

**1.1 Les formations préparatoires à l'entrée des concours** : la Région soutient et finance depuis 2009, des projets de formation préparatoires aux concours et sélections des formations initiales du secteur sanitaire et du secteur social. Sur 4 ans, 264 projets de formations préparatoires proposés par les établissements autorisés ont été soutenus et près de 5 374 jeunes ou adultes ont pu en bénéficier.

**1.2 Le développement de la gratuité des formations** : en 2012, 72 % de la capacité d'accueil des formations d'aides-soignants, d'auxiliaires de puériculture et d'ambulanciers a donné lieu à gratuité contre 57 % en 2011. Ce dispositif de gratuité a pu être optimisé grâce au partenariat engagé entre la Région et Pôle emploi.

**1.3 L'augmentation des quotas et des capacités d'accueil** : la Région a engagé une politique d'augmentation des quotas, des capacités d'accueil et a financé sur fonds propre :

- 618 quotas supplémentaires de formation préparant au diplôme d'État d'Infirmier portant ainsi à 2 359 le nombre d'étudiants infirmier en première année contre 1 741 en 2007.
- 375 places supplémentaires pour les formations d'aides-soignants, d'auxiliaires de puériculture et d'ambulanciers (+19 % en 5 ans);
- 245 places d'aides médico-psychologiques, ce qui a permis de tripler la capacité d'accueil initiale.
- la création de nouvelles filières soit 140 places conduisant au diplôme d'État de psychomotriciens, (440 étudiants depuis 2009) ; 60 places d'ergothérapeutes ouvertes en septembre 2012.

**Axe 2 : l'amélioration des conditions de vie étudiante** : Il s'agit d'améliorer les conditions de vie, d'accueil et d'études des élèves étudiants et de sécuriser les parcours en formation par :

**2.1 Les aides individuelles régionales d'études** : face aux difficultés financières croissantes des étudiants, le Conseil Régional a revalorisé en 2012 les bourses et indemnités individuelles régionales. Cette revalorisation a porté sur les échelons, barèmes et montant des aides ainsi alignées sur celles de l'enseignement supérieur. En 2012, près de 6 535 élèves et étudiants perçoivent une bourse ou une indemnité individuelle pour une formation du secteur sanitaire et social, pour un budget voté de plus de 21 M€.

En outre l'accès aux aides régionales en matière de transports, santé, logement, culture et sport est également facilité.

**2.2 Le Fonds Social Régional** : pour sécuriser les parcours de formation, la Région a conçu en 2008 un dispositif spécifique appelé Fonds Social Régional qui consiste en une aide financière ponctuelle jusqu'à 1 000 € annuel pour les élèves, étudiants confrontés à des difficultés financières. L'enveloppe budgétaire en 2012 est de 200 000 €. Depuis sa création, 1 356 étudiants ont pu être aidés.

**2.3 L'extension et la modernisation des locaux de formation** : la qualité des locaux de formation et le niveau des équipements pédagogiques sont un gage de réussite pour le public en formation. Ainsi, depuis 2008, près de 7 millions de subventions d'investissement ont été votés pour l'équipement et l'aménagement des locaux de formation. Par ailleurs face à des besoins croissants d'extension et de rénovation de locaux en partie liée à la réforme portant sur l'universitarisation du diplôme d'infirmier (LMD), la Région a investi dans des projets d'envergure. Le bâtiment acquis par la Région pour installer l'Institut de Formation du Groupement d'Intérêt Public des Établissements de Santé d'Avignon et du Pays du Vaucluse (GIPES) a été livré en janvier 2013, d'autres projets sont cours à Brignoles, La Garde, Marseille et Gap.

## Les diplômés

### Près de 8 000 nouveaux professionnels diplômés en 2011

En 2011, près de 8 000 diplômes du secteur sanitaire et social ont été délivrés en PACA. Ce chiffre est stable par rapport à 2010.

5 453 personnes ont obtenu un diplôme menant aux métiers paramédicaux ou de sages-femmes, soit une augmentation de + 3 % en 2011. Cette augmentation est portée par le diplôme infirmier (+150 diplômés) et par la VAE. Cette dernière, uniquement possible pour les formations d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture, continue à progresser. Le nombre de validation totale a ainsi doublé en l'espace de deux ans passant de 155 en 2009 à 365 en 2011.

2 494 certifications du travail social ont été délivrées en région, soit une diminution de - 8 % par rapport à 2010. Cette baisse s'explique, en grande partie, par la diminution des diplômés par VAE, et plus particulièrement du diplôme d'auxiliaire de vie sociale.

Pour la première fois, le

diplôme d'État d'aide médico psychologique compte le plus de diplômés. Leur nombre a augmenté d'un tiers par rapport à 2010.

### Les effectifs diplômés des formations du secteur sanitaire et social en 2010 et 2011

Formations transférées par la loi du 13 août 2004 (niveau de formation)	Nbre de diplômés 2011	Dont VAE 2011	Nbre de diplômés 2010	Dont VAE 2010	Évol. du nombre de diplômés
Aide-soignant (V)	2 178	226	2 157	162	+ 1 %
Ambulancier (V)	302	nc	290	nc	+ 4 %
Auxiliaire de puériculture (V)	584	139	581	50	+ 1 %
Cadre de santé	149	nc	171	nc	- 13 %
Infirmier-anesthésiste (III)	45	nc	49	nc	- 8 %
Infirmier de bloc opératoire (III)	16	nc	33	nc	- 52 %
Infirmier diplômé d'État (III)	1 786	nc	1 636	nc	+ 9 %
Manipulateur en électroradiologie (III)	46	nc	47	nc	- 2 %
Masseur-kinésithérapeute (III)	171	nc	158	nc	+ 8 %
Pédicure-podologue (III)	26	nc	31	nc	- 16 %
Puéricultrice (III)	79	nc	87	nc	- 9 %
Sage-femme (II)	71	nc	56	nc	+ 27 %
<b>Total formations paramédicales et de sage-femme</b>	<b>5 453</b>	<b>365</b>	<b>5 296</b>	<b>212</b>	<b>+ 3 %</b>
Aide médico-psychologique (V)	631	53	475	46	+ 33 %
Assistant de service social (III)	216	10	223	18	- 3 %
Assistant familial (V)	48	22	161	46	- 70 %
Auxiliaire de vie sociale (V)	504	206	851	473	- 41 %
CAFDES (I)	26	6	26	4	0 %
CAFERUIS (II)	170	24	171	10	- 1 %
Conseiller en économie sociale et familiale (III)	65	4	43	1	+ 51 %
Diplôme d'État d'ingénierie social (DEIS - I)	20	1	16	1	+ 25 %
Éducateur de jeunes enfants (III)	147	62	111	43	+ 32 %
Éducateur spécialisé (III)	352	128	367	139	- 4 %
Éducateur technique spécialisé (III)	25	8	20	6	+ 25 %
Médiateur familial (II)	12	5	12	3	0 %
Moniteur éducateur (IV)	242	65	200	26	+ 21 %
Technicien d'intervention sociale et familiale (IV)	36	11	26	3	+ 38 %
<b>Total formations sociales</b>	<b>2 494</b>	<b>605</b>	<b>2 702</b>	<b>819</b>	<b>- 8 %</b>
<b>Total formations sanitaires et sociales</b>	<b>7 947</b>	<b>970</b>	<b>7 998</b>	<b>1 031</b>	<b>- 1 %</b>

Sources : 2011, DRJSCS PACA, Rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, EHESP Rennes – Traitement ORM.

Nc : non concerné, le diplôme n'est pas accessible par la VAE.

### Les autres formations professionnelles ou technologiques initiales du secteur en région PACA

En plus des effectifs recensés dans les formations paramédicales, de sage-femme et du travail social, les ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture mettent en œuvre un certain nombre de diplômes qui alimentent les formations transférées par la loi du 13 août 2004 aux Régions ou qui permettent l'accès direct au marché du travail et notamment dans le secteur sanitaire et social.

### Une offre de formation initiale en évolution

Au cours de l'année scolaire 2011-2012, 11 550 élèves et étudiants ont préparé un diplôme professionnel ou technologique, inférieur ou égal au niveau II, des spécialités de formation plurivalentes des services à la personne, de la santé et du travail social en région Provence – Alpes – Côte d'Azur. Le nombre d'inscrits dans ces formations a diminué de - 11 % en l'espace d'une année. Cette baisse s'observe dans les trois spécialités, à des degrés différents, et s'explique plus par une modification de la structuration de formation (la réforme du bac professionnel et la mise œuvre de nouvelles formations) que par un réel problème d'attractivité. Ainsi la part des formations de niveau IV continue à progresser au détriment des effectifs de niveau V. Désormais plus d'un inscrit sur deux prépare un diplôme de type de bac ou brevet professionnel. La part des formés de niveaux III et II reste stable (environ 15 %). Parmi l'ensemble des formés, 12 % d'entre eux préparent leur diplôme par la voie de l'apprentissage, soit 1 360 apprentis. Toutefois, cette voie d'accès à la qualification repose sur un nombre réduit de diplômés.

Les formations relevant de la spécialité plurivalente des services à la personne rassemblent toujours le plus grand nombre d'inscrits (5 370, soit 47 % des effectifs). Toutefois, c'est au sein de ce groupe de formation que la baisse des effectifs est la plus importante : 1 000 formés en moins soit une diminution de - 17 %. Les niveaux de formations V et IV accueillent chacun 48 % des effectifs. Les diplômes emblématiques de cette spécialité sont le BEP carrières sanitaires et sociales avec plus de 1 300 élèves et le bac pro

accompagnement, soins et services à la personne qui forment déjà près de 1 300 élèves, alors que le diplôme est mis en œuvre pour la première fois à la rentrée 2011.

Dans cette spécialité, l'apprentissage est faiblement développé : il concerne seulement 2 % des effectifs.

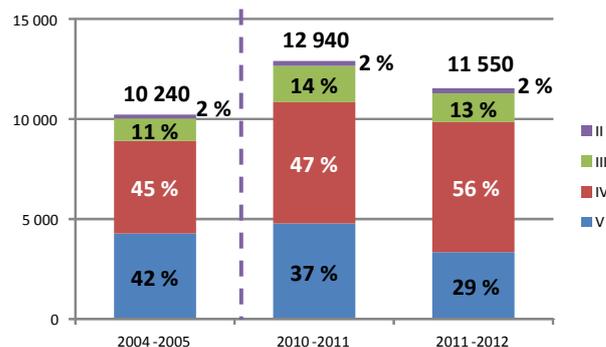
Les formations relevant de la santé accueillent près de 4 900 formés, soit un peu plus de quatre formés sur dix. Les effectifs de cette spécialité ont diminué de – 5 % par rapport à 2010. Les diplômés de niveau IV rassemblent à eux-seuls 80 % des formés dans cette spécialité. Près de 3 000 élèves préparent le nouveau bac technologique sciences et technologies de la santé et de la vie. Les formations de niveau III comptent 15 % des effectifs, la plupart des étudiants y préparent un BTS analyses de biologie médicale ou opticien-lunetier. Les autres niveaux de formation rassemblent moins 5 % des effectifs.

Plus d'un élève sur cinq préparant un diplôme de la santé sont en apprentissage. Ces derniers sont particulièrement nombreux à préparer des formations de niveau IV tel que le brevet professionnel préparateur en pharmacie (629 apprentis) ou le bac pro prothésiste dentaire (148).

Les diplômés relevant du travail social rassemblent près de 1 280 formés, soit 1 inscrit sur 10. C'est dans cette spécialité de formation que les effectifs ont le moins diminué (– 3 %) par rapport à 2010. 55 % des formés (700) dans cette spécialité préparent un diplôme de niveau V. Niveau qui est exclusivement représenté par le CAP petite enfance. Aucun diplôme de niveau IV est proposé dans cette spécialité. Les autres formés préparent donc soit un diplôme de type BTS-DUT (480 formés) soit une licence professionnelle (100).

L'apprentissage rassemble plus d'un formé sur cinq mais tous les apprentis préparent le CAP petite enfance (280 apprentis).

Évolution des effectifs dans les autres formations professionnelles et technologiques par niveau de formation



Source : ORM – Recensement des effectifs en formation en PACA 2004, 2010 et 2011.

## Définitions, sources

Les **enquêtes auprès des établissements de formations du secteur sanitaire et social** sont réalisées tous les ans par la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) avec le concours des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS). Elles permettent de dénombrer et d'identifier les établissements de formation, de recenser leurs étudiants par année d'études, ainsi que leurs diplômés. Depuis 2005, des informations individuelles sont également recueillies auprès des étudiants : âge, sexe, mode de prise en charge financière, nationalité, le diplôme le plus élevé qu'ils ont obtenu avant de commencer leur formation ou encore la profession de leurs parents.

Les **effectifs en apprentissage** sont issus de l'enquête réalisée par le service apprentissage de la direction de la formation et de l'apprentissage du Conseil régional Provence – Alpes – Côte d'Azur. Chaque année, il est demandé aux centres de formation des apprentis de faire remonter, formation par formation, leur effectif au 31.12. Cette photographie permet de dénombrer et d'avoir un certain nombre de caractéristiques individuelles sur les apprentis et sur les entreprises qui les emploient.

Les **contrats de professionnalisation** sont pris en compte via les données de la DARES qui comptabilisent le nombre de signature de contrat pour une année civile donnée.

Les **effectifs diplômés** sont recensés à partir de différentes sources. Les diplômes délivrés par la voie classique (hors VAE) sont issus de l'enquête École de la Drees. Les diplômes obtenus par VAE sont collectés auprès des rectorats d'Aix-Marseille et de Nice pour les diplômes d'État de moniteur éducateur, d'éducateur spécialisé, d'éducateur technique spécialisé, de conseiller en économie sociale et familiale ; auprès de l'EHESP de Rennes pour le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement et auprès de la DRJSCS PACA pour tous les autres diplômes accessibles par la validation des acquis de l'expérience.

Les **autres effectifs en formation initiale professionnelle et technologique** recensent l'ensemble des inscrits en formation de niveau V à II en région Provence – Alpes – Côte d'Azur. Les effectifs retenus sont ceux qui suivent une formation, sous statut scolaire ou apprenti, de l'académie d'Aix-Marseille ou de Nice (y compris DUT et licence professionnelle) et ceux du ministère de l'Agriculture.

## Les mobilités des salariés de la branche sanitaire, sociale, médico-sociale, privée à but non lucratif

[Regards croisés sur les mobilités, Le cas de salariés de la branche sanitaire, sociale, médico-sociale, privée à but non lucratif, « Étude nationale », L'Observatoire et Unifaf, septembre 2012.](#)



« Qu'est-ce qui amène des salariés à changer d'établissement, de région, à s'engager dans une formation ? » Telle est la question à laquelle Unifaf souhaitait répondre dans cette étude. Ce questionnement s'ancre dans un contexte, celui de la Loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie qui renforce l'attention portée au suivi des parcours professionnels. Le facteur territoire est également l'un des critères importants de cette étude. C'est, d'une part, l'échelon naturel de la branche professionnelle et, d'autre part, le niveau de l'action, là où les démarches de GPEC se développent. Ainsi la diversité des territoires (frontaliers, ruraux, urbains...) et leurs problématiques sont représentées à travers les différentes régions participant à l'étude.

Cette étude auprès des structures du secteur de la dépendance (personnes âgées, personnes handicapées) et de la protection de l'enfance repose sur des entretiens de salariés, de représentants du personnel et de directeurs d'établissements implantés dans 4 régions (Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Provence – Alpes – Côte d'Azur, Rhône-Alpes). Les observatoires régionaux emploi-formation (OREF) de chacune de ces régions (dont l'ORM) ont participé à ce travail, en partenariat avec l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications de la branche et l'ART-DEV de Montpellier (centre associé Céreq). L'étude s'est concentrée sur les emplois cœur de métier de la branche : aide médico-psychologique, moniteur-éducateur, éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé, aide-soignant et infirmier.

La première partie du rapport propose une vision globale des trajectoires professionnelles en rendant compte de la diversité des modalités d'entrée dans le secteur (directe après la formation, logique de reconversion et d'insertion voire de réinsertion ...). Puis, les logiques de parcours sont interrogées, notamment, au regard des arbitrages entre vie privée et vie professionnelle. Enfin, les parcours sont considérés au prisme de chaque métier, chacun relevant des logiques singulières.

La seconde partie de l'étude porte sur les éléments constitutifs des trajectoires, à savoir les mobilités. Elles sont entendues, ici, au sens large comme le passage d'une situation professionnelle à une autre. L'analyse des mécanismes de mobilités, la compréhension des éléments déclencheurs font apparaître qu'il n'y a jamais une cause unique à l'origine d'une mobilité. Certains déclencheurs relèvent de la sphère personnelle, d'autres relèvent de facteurs externes. Afin d'outiller la branche non lucrative dans sa réflexion sur la sécurisation des parcours professionnels de ses salariés, une typologie des déclencheurs de mobilité, focalisée sur les facteurs externes, a été réalisée. Plusieurs éléments déclencheurs de mobilité spécifiques au secteur sanitaire et social ont ainsi été identifiés : le contexte réglementaire en évolution, la diversité des conditions de conditions d'emploi et de travail, la pluralité des publics et de types d'établissements ou encore des frontières floues ou glissantes entre métiers. D'autres dimensions ont également été approfondies dans cette étude, telle que l'analyse des pratiques de GRH recueillies auprès de responsables d'établissement et de représentants du personnel. Elle met en relief les mutations que connaît aujourd'hui la branche, avec lesquelles les employeurs doivent composer, les amenant à structurer une fonction RH. La VAE, levier efficace favorisant la mobilité, est un outil qui a été fortement investi par la branche mais dont la perception des dirigeants reste divergente. Une dernière contribution croise la mobilité et le territoire et pose la question de la propension à la mobilité

« Le secteur connaît un changement d'ère qui va probablement redéfinir les règles du jeu en matière de recrutement, de qualification et de mobilité professionnelle ». La conclusion évoque un passé probablement révolu correspondant aux « 30 glorieuses » de la branche, qui a pu déployer sa « vocation intégratrice, sécurisante et promotionnelle », souvent en contraste avec le reste de l'économie. Le contexte économique et législatif (RGPP, loi HPST, réduction des déficits publics) marque un premier coup d'arrêt, véritable « choc pétrolier » au sein du secteur dont la croissance de l'emploi marque le pas. En termes de formation, les difficultés financières et organisationnelles à proposer des formations en cours d'emploi se conjuguent à l'élévation des effectifs de diplômés du secteur. Ainsi, le constat d'un déplacement probable des temps de validation du projet et d'acquisition de la qualification bouleverse les modèles de trajectoires et de mobilités antérieurs décrits dans l'étude. Le problème de l'attractivité reste majeur face à une jeune génération formée plus propice à la mobilité externe, ayant une perception accrue des risques psychiques et physiques. Pour répondre à ces défis, les responsables d'établissements doivent construire et développer une véritable fonction « ressources humaines ». Celles-ci sont à articuler avec des enjeux territoriaux, et notamment celui des complémentarités et passerelles intersectorielles (animation, aide à domicile). L'invention de nouveaux outils et partenariats, la construction de GPECT territoriales sont autant de défis auxquels la branche est aujourd'hui confrontée.

Nos bulletins, nos études et l'actualité de la mission sont disponibles sur : <http://www.saso-orm-paca.org>

Pour vous inscrire : [inscription@saso-orm-paca.org](mailto:inscription@saso-orm-paca.org)

Au printemps 2013, retrouvez le TABLEAU DE BORD CONSACRÉS AUX MÉTIERS, AU MARCHÉ DU TRAVAIL ET AU SECTEUR D'ACTIVITÉ SANITAIRE ET SOCIAL.

Réalisation : Adeline Petrovitch avec la collaboration d'Isabelle Boisseau